

**DEMANDE D'OCTROI D'UN FONDS DE CONCOURS**  
**A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE**  
**POUR LE FINANCEMENT DE LA REHABILITATION**  
**DE LA CUISINE CENTRALE DE GRAVELINES**

Monsieur Laurent NOTEBAERT, expose au Conseil :

La Ville de Gravelines a initié en 2021 le projet de réhabilitation complète de la cuisine centrale de Gravelines, sur la base d'un programme de travaux incluant notamment :

- la réfection du vide sanitaire (réseaux, isolation, ventilation, éclairage...);
- la mise en œuvre d'une étanchéité entre le dallage du RDC et le vide sanitaire ;
- la réfection des sols et le remplacement des caniveaux ;
- le remplacement des chambres froides et des groupes froids obsolètes ;
- le remplacement / la modification éventuelle des cloisonnements ;
- la création d'un local déchets aux normes ;
- le remplacement des équipements et du matériel de cuisine obsolètes et vétustes ;
- le remplacement de certains éléments de construction ;
- la réfection et la remise aux normes de la plomberie, du chauffage, de la climatisation et de l'électricité et des courants faibles ;
- la mise aux normes incendie des locaux de la cuisine ;
- la mise en accessibilité des locaux de travail ;
- la réparation des réseaux vétustes et / ou non-conformes ;
- la mise en conformité du quai de chargement et la création d'un sens de circulation.

Le coût total prévisionnel de l'équipement est évalué à 2 742 185 euros H.T pour un montant de subvention (hors fonds de concours de la Communauté Urbaine sollicité) de 1 001 689 euros selon le plan de financement en annexe.

Cet équipement est susceptible de bénéficier d'un fonds de concours par la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Conformément à l'article L.5215-26 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce fonds de concours « transition énergétique », qui ne peut dépasser la part de financement assurée hors subvention par son bénéficiaire, doit être expressément sollicité par délibération de notre commune.

Dans ces conditions, il est proposé de solliciter la communauté urbaine pour l'octroi d'un fonds de concours prévisionnel maximum de 412 680 euros TTC au titre de la réalisation de cet équipement.

La Commission Extra-Municipale « Travaux – Aménagement et Accessibilité » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Extra-Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Conseil Municipal convoqué le : 20 Novembre 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**SEANCE DU MARDI 26 NOVEMBRE 2024 – 18h15**

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire  
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA à partir de 18h28, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Mr WILMOT,  
Monsieur Bruno MARSYLLE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme BARBIER,  
Cédric LIAGRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr BOONEFAES,  
Monsieur Julien GERAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr MERLEN,  
Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme BEAUSSART,  
Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr VEYER,  
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,  
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,  
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

**Démissionnaires :**

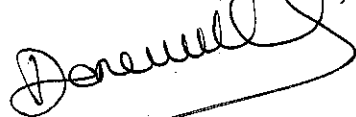
Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.  
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.

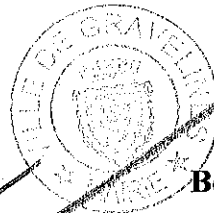
Le Conseil Municipal,

- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Sollicite de la Communauté Urbaine de Dunkerque l'octroi d'un fonds de concours de 412 680 euros TTC pour la réalisation de la réhabilitation de la cuisine centrale de Gravelines ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 26 NOVEMBRE 2024  
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,

  
**Christelle DENEUVILLE**



Le MAIRE,

  
**Bertrand RINGOT**

Reçu en Sous-Préfecture le **28 NOV. 2024**

Mis en ligne sur le site de la Ville le **28 NOV. 2024**